M.E.S., Numéro 143, Septembre – Octobre 2025
https://www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N°ISSN (en ligne) : 2790-3109
N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux

Kinshasa, septembre - octobre 2025

FAILLITE SÉCURITAIRE ET RECHERCHE DE LA PAIX EN ITURI :

articulation des initiatives de l'État et actions de la société civile

par

Janvier WAROM

Enseignant-chercheur, Université de Bunia
et Université de Kinshasa

Résumé

La vulnérabilité de l'Ituri conduit à des défis sécuritaires énormes mettant à mal la paix dans la région. Cette vulnérabilité est matérialisée par l'implication des acteurs armés dans un cycle de violence qui compromet la consolidation de la paix et contribue à la faillite des mécanismes sécuritaires dans la province de l'Ituri. Face à cette fragilité, il faut une co-construction et une co-production de sécurité et de paix. Dans ce paradigme, l'État s'établit sur un certain nombre de valeurs dont la participation, la confiance, la redevabilité, la transparence, l'autonomie, l'interdépendance et l'indépendance, qui restent possibles à travers le processus d'information, de Consultation, de Dialogue, de Partenariat, moyens ultimes pour les initiatives de paix afin de définir les actions adéquates et propices, à même de stabiliser cette entité.

Mots - clés : *faillite sécuritaire, paix, initiatives, actions, État, société civile*

Abstract

The vulnerability of Ituri leads to enormous security challenges that undermine peace in the region. This vulnerability is manifested by the involvement of armed actors in a cycle of violence that compromises the consolidation of peace and contributes to the failure of security mechanisms in the Ituri province. In that other government one state focuses on certain value such as participation, confidence, redevability, transparency, autonomy, which remain possible through the formation process, consultation, dialogue, partnership, which are the good way for the initiative of peace so all this define adequate and fair actions, with the aim of establishing peace in the region where population were not living peace. The government has to adapt some governmental strategies taken from legitime violence which they possess and what they have to use in order to defend the integrity of the territory previously motioned particularly.

INTRODUCTION

Durant ces trois dernières décennies, la gouvernance sécuritaire est devenue une question fondamentale dans le processus de paix en province de l'Ituri. Elle constitue un outil à dimension divergente dans ce processus : sociologique, politique et juridique. Les actions gouvernementales en matière de sécurité et de paix doivent être guidées par une gamme d'initiatives provenant des acteurs diversifiés soucieux de la précarité dans laquelle vivent les habitants de cette partie de la République.

Étant donné que la vulnérabilité de l'Ituri témoigne de la fragilité de l'Etat, elle est simultanément à l'origine d'une crise de confiance entre les citoyens et l'Etat/animateur des institutions. Reconnaissons que « depuis les indépendances, le contexte africain est dominé par les luttes et la violence. Les complications socio-économiques, les tensions et les conflits sont liés, à bien des égards[1].

Il est alors impérieux que des nouveaux mécanismes ou de nouvelles stratégies soient développés pour pallier le déficit de l'État. Ainsi, « il est clair, aujourd'hui, que les contraintes qui pèsent sur l'État à l'échelle planétaire sont d'une nature nouvelle et les réponses à y apporter se doivent par conséquent de l'être »[2].

La crise de représentation, de légitimité et d'action s'installe dans l'État et permet à ce que d'autres acteurs prévalent leurs capacités quant à ce, autant que « tout citoyen socialement, moralement et intellectuellement adulte se sent intimement invité, même imperceptiblement, à répondre à l'appel politique, principalement quand il est mu par la présence révoltante d'une mal gouvernance chronique par les dirigeants en place »[3]. Parmi ces derniers se trouve la société civile qui, pour pallier à la désintégration et s'affirmer comme un acteur qui peut désormais bénéficier de la confiance et de la légitimité de la population pour son bien-être, à côté de l'État en participant au développement/modernisation, lutte contre la pauvreté, l'insécurité, palliant aux besoins et infrastructures sociaux de base, assistance aux vulnérables, résolution des nouveaux problèmes tels que la fragilité, les catastrophes naturelles, questions climatiques, épidémiologiques

[1] Ibrahim Mouiche et al., *Gouvernance et sécurité en Afrique Subsaharienne francophone : entre corruption politique et défis sécuritaires*, UPEACE, CRDI, Addis-Abeba, Ethiopie, 2015, p.97.
[2] Kazekele Mbele E.O., *Réforme des entreprises publiques en république démocratique du Congo. Vers un modèle de privatisation*, Editions Universitaires Européennes, Saarbruken, 2017, p.151.
[3] Ngoma Binda, *La participation politique : éthique civique et politique pour une culture de paix, de démocratie et de bonne gouvernance*, Kinshasa, Pifep, 2020, p.115.

… Ainsi, « parallèlement à la crise du développement, on assiste ainsi à l'apparition progressive dans le Sud d'organisations non gouvernementales »[4].

De ce fait, l'Etat n'est donc plus cet unique acteur à se prévaloir de la destinée ou de la bonne marche de la société ; d'autres acteurs s'invitent, même dans ce qui était les prérogatives reconnues au seul État. Ce que reconnait Guy Aundu[5] : « De même la sécurité échappe à la seule compétence étatique pour devenir une matière de collaboration avec d'autres acteurs tant privés qu'internationaux. » Ainsi, il est nécessaire d'articuler les programmes étatiques avec les actions des organisations de la société civile pour favoriser une gouvernance de la sécurité et de la paix en Ituri.

La préoccupation majeure de ce papier est de savoir l'influence des actions concertées entre Etat et société civile sur l'évolution du processus de paix en Ituri. Pour saisir cet objet, l'analyse stratégique nous permet d'identifier, dans cette étude, les acteurs tant étatiques que civils tout autant que les enjeux, les objectifs, les ressources, les contraintes et les stratégies mis en œuvre pour arriver au bout de cette fragilité. Les techniques d'observation participante et la documentation nous permettent une récolte des données à même de fournir des matériaux sur lesquels nos analyses s'appuient.

Concrètement, trois axes principaux constituent l'essentiel de notre réflexion. Le constat de la faillite sécuritaire qui consacre une certaine rupture avec la paix (i) ouvre le débat, suivi de l'articulation des initiatives de l'Etat et des actions de la société civile (ii) comme stratégie de rétablissement de l'autorité de l'Etat et d'une perspective (iii) en termes d'analyse qui clôture cette réflexion.

I. LA FAILLITE SÉCURITAIRE EN ITURI : UNE RUPTURE DE LA PAIX RETROUVÉE

Après la guerre ethnique (1999-2003) précédée par les guerres de libération et celle d'agression (1996, 1998), l'Ituri a connu un semblant de stabilité et de reconstitution sécuritaire grâce notamment aux interventions des acteurs multiples. Il s'agissait entre autres des Forces Artémis, de la Monuc (puis Monusco), des agences de l'ONU et des Organisations Non-Gouvernementales nationales et locales. Environ une décennie seulement après, la province de l'Ituri devient, une fois de plus, théâtre des violences armées aux conséquences humanitaires incalculables.

1.1. Codeco et inauguration des nouvelles violences

C'est au moment où les regards, les forces et toute l'énergie des acteurs locaux, nationaux et internationaux étaient tournées vers la reconstruction et le développement de la province de l'Ituri, après les conflits ethniques de 1999-2003, que le mouvement mystico-religieux, dénommé "Coopérative pour le Développement du Congo" (CODECO), a lancé des nouvelles attaques contre les positions militaires et les civils dans le territoire de Djugu vers décembre 2017. Ces violences se sont répandues sur plusieurs entités de Djugu jusqu'à toucher certains territoires voisins, dont Irumu et Mahagi.

Ensuite, dans le territoire d'Irumu, ont vu le jour les Forces Patriotiques et Intégrationniste du Congo (FPIC), dites *Chini ya Kilima,* qui ont adopté le même mode opératoire que la Codeco, ils se livraient aux mêmes actes (attaque et pillage) et se ralliaient souvent à Codeco pour commettre ces exactions. Ces attaques ont auguré une nouvelle série de violences à Djugu, et par effet de contagion, ont fini par s'étendre sur la quasi-totalité de la province de l'Ituri depuis 2017.

1.2. Tentative de la résistance populaire et naissance des groupes d'autodéfense

Les violences ainsi perpétrées contre les forces de sécurité et les populations civiles ont motivé plusieurs mécanismes (dialogues communautaires et entre groupes armés, les opérations militaires, les circonstances exceptionnelles …) visant à les contenir. Cependant, ces violences ont subsisté jusqu'à ce que plusieurs groupes d'autodéfense aient[6] vu le jour dans le but d'instaurer une 'self-protection' face aux menaces croissantes des éléments de Codeco. Ces groupes étaient initialement constitués de jeunes volontaires qui s'organisaient pour résister aux attaques des assaillants sur leurs villages et tenter de protéger leurs familles face aux massacres perpétrés par les groupes armés. Par la suite, ces jeunes ont apporté leur soutien[7] aux Fardc qui menaient des opérations contre ces groupes et servaient d'éclaireurs ou d'appui aux forces gouvernementales pour mettre fin aux exactions de Codeco. Suite à des malentendus et aux déséquilibres

[4] Gauthier Pirotte, S*ociologie de la coopération internationale. Acteurs, enjeux et débats*, Deboeck Supérieur, Paris-Bruxelles, Février 2021, p.159.

[5] Guy Aundu Matsanza, *Comprendre la science politique*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'harmattan, 2017, p.62.

[6] Ces groupes se sont constitués à la suite des menaces de la Codeco et visaient la protection des victimes des exactions de Codeco ; parmi les plus importants, nous pouvons citer Force d'Autodéfense pour les Communautés Victimes (dit Zaire), le Mouvement d'Autodéfense Populaire de l'Ituri (MAPI), « *Jamukula bantu* », ...

[7] Hon. Uyewa Cwinya Ay Daniel, *rapport de la mission effectuée en province de l'Ituri du 21 mai 2023 au 30 janvier 2024*, Assemblée Nationale, RDC, Kinshasa le 19 février 2024, sp

stratégiques, ce lien entre Fardc et ces jeunes n'a pas tardé à se transformer en désamour et ces jeunes, constitués en des groupes dits d'autodéfense, n'ont mieux choisi que de se livrer aux mêmes modes opératoires que ceux qu'ils combattaient, c'est-à-dire attaquer les FARDC, mais aussi les civils et piller, détruire les biens.

Cette dynamique a conduit à la bipolarisation des scènes de violences, où la Codeco ne pouvait plus être la seule force à anéantir, car ayant été rejointe dans ses besognes par les groupes d'autodéfense qui ont aussi choisi le chemin du crime pour valider leur existence comme force de contrepoids à Codeco, proche de la communauté Lendu au profit d'une prétendue protection des communautés dites 'victimes' de ce dernier. Cette bipolarité de violence locale n'a servi qu'à perpétuer les souffrances de la population et à augmenter la vulnérabilité de la province de l'Ituri qui faisait déjà face à l'avancée des ADF du Nord-Kivu vers l'Ituri.

C'est dans ces circonstances et suite à la survivance des groupes armés, mais aussi à cause de l'amplification de la violence malgré un processus de paix qui peine à arriver au bout des violences et en dépit de l'instauration de l'état de siège, qu'un nouveau mouvement politico-militaire, la Convention pour la Révolution Populaire (CRP), voit le jour.

1.3. Intensification et reconfiguration des violences : la CRP, acteur inattendu ?

Dans cette dynamique de bipolarisation des scènes de violence en Ituri, apparait donc le Mouvement politico-militaire, CRP, créé en mars 2025 par Thomas Lubanga et ses acolytes. Ce mouvement s'est défini comme un corps qui porte en lui l'esprit de changement. Il fustige la gouvernance de Kinshasa représentée en province de l'Ituri par le gouvernement militaire de l'état de siège que le mouvement accuse d'instaurer une « administration de la terreur ». La CRP s'est vu attribuer plusieurs cas d'attaques et d'affrontements avec les forces loyalistes, principalement dans les localités se trouvant sur la route nationale numéro 27 (Sulenyama, Iga-Barrière, Lopa, ...), dans la zone minière (Nizi, Mabanga, ...), dans la zone lacustre (Nyamamba, Kasenyi, Tchomia, ...).

L'arrivée de la CRP dans le paysage sécuritaire de l'Ituri rime avec des nouveaux rapports entre groupes armés et les forces loyalistes. Bien que partie prenante aux accords d'Aru 2 spécialement, les forces d'autodéfense sont désormais accusées et traitées de collaborer avec la CRP et de mener des attaques pour le compte de ces derniers. Malgré le démenti formel de cette collaboration par les responsables de l'autodéfense, des opérations de grande envergure ont été lancées sur les bastions de ces dernières (Iga-Barrière, Lopa, Nizi, Mabanga, Zone lacustre …). Malheureusement, durant ces opérations, des civils et des institutions religieuses ont été pris pour cible soit sur base d'appartenance ethnique (ou de leur morphologie), soit suivant les allégations selon lesquelles certains hébergeraient les éléments de la CRP ou encore à cause de prises de position contraires à la gouvernance militaire : « Il *est clair que l'Église catholique, à cause de sa mission prophétique, est devenue une cible parmi tant d'autres, des attaques orchestrées par l'état de siège, responsable de tout ce drame, lequel état de siège opère en complicité criminelle avec la Codeco.* »[8]

La Codeco a profité de la situation confuse pour se comporter en une force pro-gouvernementale pour envahir les zones jadis sous contrôle de l'autodéfense. Dans la foulée, au nom de la poursuite des éléments de la CRP, la Codeco (« *sous couvert de leur reconnaissance comme patriotes par le gouvernement congolais, à travers l'état de siège* »[9]) s'est livrée à des violences extrêmes, entre autres sur les civils (pillage des maisons de commerce et des ménages, incendie des maisons, assassinat des civils, violences faites aux femmes …), la profanation des lieux et objets sacrés dont l'Eglise Catholique de Lopa (le 21 juillet 2025).

Ainsi, il sied de constater une faillite des mécanismes sécuritaires qui consacre la rupture de la paix dans la région de l'Ituri par l'intensification de violence entre groupes armés opposés entre eux et aux forces gouvernementales.

II. ARTICULATION DES INITIATIVES DE L'ÉTAT ET ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LA PAIX

Les efforts des organisations étatiques et de celles civiles concourent vers l'objectif de la stabilisation de la région. Les actions et initiatives menées dans la collaboration permettent l'évolution vers une stabilité et le recouvrement/renforcement de l'autorité de l'État.

2.1. Itinérance administrative

Avec la recrudescence des évènements macabres, depuis décembre 2017 (que d'aucuns situent précisément au vendredi 15 de ce mois) et qui se poursuivait en 2018, l'administration de la province de l'Ituri a initié quelques rencontres avec les auteurs de la violence pour comprendre les mobiles et endiguer

[8] Diocèse de Bunia, *déclaration des prêtres séculiers du Diocèse de Bunia face au regain de violence en Itui, l'Ituri est en danger*, Bunia, le 20 aout 2025, p.1.
[9] *Idem*

éventuellement cette nouvelle tentative de conflit naissant dont les violences prenaient de plus en plus une escalade inquiétante avec des tueries de part et d'autre des villages habités par les Hama et les Lendu.

Sous l'initiative du gouvernement provincial, la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) et la coordination de la société civile de l'Ituri ont organisé à Fataki, une rencontre de pacification des filles et fils du territoire de Djugu, le vendredi 14 juillet 2017 pour permettre la réduction des violences récurrentes entre les villages Lendu et Hema.

La descente à Djugu de la délégation de pacification conduite par le Gouverneur de Province, alors Abdallah Pene Mbaka, à Blukwa-Mbi dans le Groupement Laddedjo chez les Walendu-Pitsi Blukwa-Etat dans le Groupement Buku, Bahema Nord, en date du 21 décembre 2017, eut le mérite de calmer cette nouvelle résurgence du conflit, mais qui quelques jours après se verra être alimentée par toute une panoplie d'acteurs.[10]

Sous son mandat, le gouverneur Jean Bamanisa Saidi s'est plus investi dans les initiatives de médiation et de dialogue intercommunautaire, organisés avec l'appui des structures comme les affaires civiles de la MONUSCO, l'Église (Commission Justice et Paix) et des ONGs (Trocare, International Alert, etc.) n'ont pas permis de réduire la dynamique du conflit, à en croire Thierry Vircoulon[11].

C'est pourquoi, avec l'arrivée de l'état de siège, le gouverneur militaire n'a pas négligé cette option mais a intensifié l'itinérance administrative comme stratégie de pacification. Il a mené plusieurs missions à travers les différents territoires de l'Ituri pour sensibiliser ses administrés à la culture de la paix. Parmi celles-ci sont à noter celles du 04/06/2021 à Djugu, du 03/05/2022 à Ariwara, du 08/03/2022 à Ngote-Mahagi, du 14/03/2022 à Aru, du 06/04/2022 à Bogoro-Kasenyi-Tchomia, du 19/05/2022 à Gety, du 26/05/2022 en territoire d'Irumu, du 25/07/2022 à Mambasa et du 30 juin 2023 à Mongwalu, etc. Ces déplacements lui ont en même temps permis de se rapprocher de la population, de connaitre les vrais problèmes de cette dernière, de participer à la résolution de certains problèmes administratifs interprovinciaux (la population de la chefferie de Kaliko-Omi dans le territoire d'Aru (Ituri) et celle de la chefferie de Logo Lolia du territoire de Faradje (Haut-Uélé) ; les habitants de Wamba (Haut-Uélé) et ceux de Mambasa (Ituri)…) et à la frontière entre le RDC et l'Ouganda en territoire de Mahagi.

Nous pouvons affirmer que ces itinérances administratives ont eu l'avantage de permettre aux autorités de s'approcher des administrés et de s'apercevoir des situations réelles à travers différentes entités. Ce qui a motivé la mise en place des stratégies communautaires et militaires pour tenter de résoudre les problèmes de la population.

2.2. Dialogue et pourparlers pour la paix

Parmi les stratégies de recherche de la paix, le gouvernement provincial et ses partenaires, dont la SOCIT, ont initié des dialogues intra- et extracommunautaires mais aussi intergroupes armés pour permettre aux différents acteurs de cultiver la paix et la cohésion sociale. Principalement à Djugu et Irumu mais également Mambasa, épicentre des violences, les communautés suivantes ont organisé des assises à cette fin :

- L'association communautaire Bira (Zunana) a tenu le dialogue intracommunautaire du 11 au 14 avril 2022 à Nyakunde avant de tenir celui intercommunautaire avec la communauté Lese du 22 juillet au 24 juillet 2023 à Komanda

Ce dialogue a été suivi par un autre du même genre entre les Bira et les Hema toujours à Komanda le 21 aout 2023, dans la perspective de la recherche d'une cohésion sociale entre les communautés hostiles.

- La communauté Lendu réunie dans l'association culturelle LORI a tenu son dialogue intracommunautaire à Rethy du 01 juin au 04 juin 2023.
- Le dialogue intracommunautaire de Hema (ENTE) s'est déroulé à Bunia du 21 au 24 mars 2023.
- Les Mambamusa (différentes communautés de Mambasa), ont tenu le dialogue intracommunautaire du mercredi 06 septembre au 9 septembre 2023.

Ces différents dialogues ont permis une implication considérable des communautés locales dans la recherche de la paix dans leurs milieux respectifs. Amir Sungura et al. affirment à cet effet que « de nombreux chefs coutumiers soutiennent des initiatives de paix par le biais de leurs activités respectives de sensibilisation communautaire. De plus, les organisations de la société civile et de l'Église, telles que FOMI, CDJP, les

[10] Henri Mbuna Dhedonga et al., « La Province De l'Ituri En République Démocratique Du Congo Face Aux Cycles Des Violences En Répétition. Essai D'une Analyse Comparative Des Dynamiques De 1999 À 2003 Et De 2017 À 2019 » in *European Scientific Journal*, December 2019 édition, Vol.15, No.35, p.114.

[11] Thierry VIRCOULON, « Ituri : Résurgence du conflit et échec de la politique de consolidation de la paix », Études de l'Ifri, Ifri, juin 2021, p.18.

Initiatives Locales de Paix (ILP), le Noyau des Mères Pacifistes (NMP) et les médias locaux jouent un rôle actif dans la transmission des messages de paix. »[12]

La tenue du dialogue intergroupes armés de l'Ituri a eu lieu à Aru sous la houlette du gouvernement de l'état de siège et de quelques politiciens de l'Ituri. Ce dialogue qui s'est déroulé du 30 mai au 01 juin a connu la participation de quatre groupes armés, dont la FRPI, le FPIC, la CODECO et le Zaire/MAPI. Il s'en est suivi un deuxième dialogue intergroupe Armés, dit Aru 2. Sanctionné par la signature d'un accord le 28 juin 2025, destiné à mettre fin aux violences, il a connu la participation des signataires du premier dialogue de Aru (1) et de toutes les factions dites d'autodéfense.

Notons également la participation des groupes armés et des leaders communautaires de l'Ituri aux pourparlers de paix de Nairobi.

2.3. Missions de paix

Les leaders des anciens groupes armés (ceux qui ont purgé des peines pour les crimes perpétrés entre 1999 et 2003) ont été mis en contribution par le Président de la République dans ce processus de pacification de l'Ituri. Cette mission des anciens seigneurs de guerre s'est déroulée en deux temps.

2.3.1. Première mission

Compte tenu de la multiplication des exactions sur la population et des tentatives d'accalmie sans succès de la violence en Ituri, le Chef de l'Etat a décidé d'envoyer une mission de pacification composée des anciens « seigneurs de guerre » et chefs des milices de l'Ituri, en juillet 2020.

Cette délégation, conduite par Floribert Ndjabu, dirigeant du FNI, avait pour porte-parole Pierre-Célestin Mbodina Iribi, dit Pitsou Iribi, et comprenait d'autres responsables des deux groupes armés, dont Germain Katanga, ancien commandant de la FRPI, Ngudjolo Chui, acquitté par la CPI, et Mateso Nyinga. Avec cette mission, les différentes factions de la Codeco ont signé des accords de cessation d'hostilités qu'elles n'ont pas respectés malheureusement.

2.3.2. Deuxième mission

C'est après l'audience accordée aux membres de la société civile de l'Ituri, au lendemain de la rencontre du genre entre le Chef de l'Etat et les députés nationaux des provinces sous état de siège, le jeudi 18 novembre 2021, à la cité de l'Union Africaine que le chef de l'Etat a décidé de la mise en place d'une task force pour la paix, la réconciliation et le développement en Ituri. La deuxième mission était composée des seigneurs de guerre et quelques hommes politiques et aussi des notables. La délégation dénommée « task force » est arrivée à Bunia mardi le 29 décembre 2021 sous la conduite de Thomas LUBANGA (en qualité de son coordonnateur), ancien chef de la milice Hema, UPC, transmuté en parti politique. Fort de vingtaine de membres, on peut citer Floribert Ndjabu Germain Katanga et Pitsou IRIBI qui étaient dans la mission précédente, le Professeur Dhetchuvi M.M.J.B., …

2.4. Opérations militaires et mesure exceptionnelle

2.4.1. Opérations militaires

L'opération « Zaruba ya Ituri » (Tempête de l'Ituri) a été lancée en 2019 et a consisté à libérer plusieurs localités sous contrôle de la CODECO, notamment le démantèlement de son bastion de Wago (qui est passé sous contrôle des loyalistes le 26 juin 2019) et celui de Mbau. Cette opération a cependant occasionné l'éparpillement des éléments de cette milice dans plusieurs autres entités voisines et même la recomposition de cette milice en plusieurs factions.

Pour mener jusqu'au bout les luttes pour la paix et espérer l'anéantissement des différents groupes armés, l'opération dénommée « Spider Web » a débuté le 29 septembre 2023 pour protéger les civils, contrecarrer les actions des groupes armés et permettre à la population de vaquer librement à ses activités, principalement dans les zones de Djugu Centre, Pimbo et Masikini dans le secteur de Djatsi. Entretemps, Codeco continue à tuer, piller dans les villages du territoire de Mahagi frontaliers avec Djugu et à travers le territoire de Djugu.

2.4.2. Etat de siège

Devant les menaces récurrentes des différents groupes armés, nationaux et étrangers, dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, par son ordonnance présidentielle n°21/015 du 3 mai 2021, portant proclamation de l'état de siège sur une partie du territoire de la République Démocratique du Congo et l'ordonnance présidentielle n°21/016 du 3 mai 2021, portant mesure d'application de l'état de siège sur une partie du territoire de la RDC, le Président de la République a institué un régime exceptionnel dans les deux provinces précitées.

[12] Amir Sungura et al., *violence et instabilité en Ituri : conflit, mysticisme et camouflage ethnique dans la crise de Djugu*, Belgique, Gand, Conflict Research Group (Groupe d'Etude sur les Conflits et la sécurité Humaine), Avril 2021, p.52.

L'ordonnance précise que l'objectif de cette mesure est de contenir la menace émanant des groupes armés et de protéger les civils et leurs biens. Ces ordonnances présidentielles ont pour effet de suspendre les institutions civiles dans les deux provinces, de les substituer par l'armée et la police, et de transférer la compétence pénale des tribunaux civils aux tribunaux militaires.

2.4.3. Mutualisation des forces FARDC et UPDF

Face à la croissance des menaces des ADF qui ont fait allégeance à l'organisation terroriste Etat Islamique depuis 2019, tant en RDC (violences dont l'épicentre se localise vers Eringeti et Kainama et atteint son paroxysme avec des attentats contre l'Eglise à Kasindi, etc.) qu'à ses incursions en Ouganda (double attentat du 16 novembre 2021 à Kampala, l'explosion de la bombe dans le restaurant le 23 octobre, l'attentat suicide dans un bus près de Kampala le 25 octobre, celui du lycée Lhubiriha dans le district de Kasese le 17 juin 2023 tuant 42 élèves en juin), les deux pays ont décidé de mutualiser leurs forces pour lutter contre ce groupe terroriste. Les opérations de cette force mutualisée ont été lancées en novembre 2021. En plus du Nord-Kivu, précisément dans la région de Beni (où sont localisés les grands bastions et graves menaces de ces groupes) ces opérations s'étendent en Ituri précisément dans les régions de Boga, Tchabi, Zunguluka et Mambasa(Chefferie de Walese Vonkutu) où ces groupes se déplacent après les puissances de feu subit de la part cette force mutualisée au Nord-Kivu. L'accroissement des menaces sécuritaires de la part des milices à Djugu (Codeco, les forces dites d'autodéfense et la Convention pour la Révolution Populaire), le champ d'action de cette force mutualisée s'étend désormais sur les territoires de Djugu et de Mahagi.

III. PERSPECTIVES

La société civile est un acteur très important à côté de l'Etat. Il utilise plusieurs mécanismes pour participer à la création des bonnes conditions de vie aux citoyens, pour promouvoir la participation des citoyens à la gestion de la chose publique, pour lutter afin que les droits des citoyens soient respectés et qu'ils accomplissent convenablement leurs devoirs, … Dans le cas sous examen, les différents actes d'engagement pour la paix, les opérations militaires, les dialogues et autres mécanismes pris dans le contexte de processus de paix, bien qu'ayant permis une certaine accalmie, n'ont jamais été une garantie pour la paix.

Au lieu de militer pour limiter les actions excessives de l'Etat dans le cadre de ses missions régaliennes et « *sans se mettre au service de ces pouvoirs politiques et économiques ni leur servir d'appoint ou de soutien, la société civile doit 'contribuer à mettre l'Etat face à ses propres responsabilités et à impulser le changement social'* »[13]. Ces responsabilités sont celles d'imposer la paix, entre autres, par l'usage de la violence légitime en cas de menace de l'intégrité territoriale, la sécurité des personnes et de leurs biens face aux violences des forces négatives, le bien-être collectif des citoyens, … pour autant que l'on sache que l'Etat reste le garant du bien-être collectif, il est le dernier rempart (le leviathan) auquel les citoyens recourent. Il a le devoir de garantir la paix, la stabilité et le bien-être de ses citoyens. Pour ce faire, il détient des outils et moyens adéquats dont il doit se servir.

CONCLUSION

La vulnérabilité sécuritaire de l'Ituri a entraîné une conflictualité permanente dans cette jeune province. La quiétude est désormais une denrée rare et chère pour la population iturienne qui vit des atrocités, des violences, des crimes, des terreurs… quotidiennement.

La sécurité et la paix sont donc constamment mises à mal par les violences cycliques, la boulimie autour des zones économiques stratégiques et les menaces externes. Conscient et jaloux de son monopole de violence légitime dont il doit jouir pleinement, plusieurs mécanismes mis en place par l'Etat pour s'en assurer au profit des citoyens, n'ont pas encore permis la restauration de l'autorité de l'Etat dans la province de l'Ituri. Bien que « les outils traditionnels de la puissance imposent un ordre et une organisation dont la violence légitime exige une centralisation du pouvoir de décision et une force de vision économique fertile pour construire une unité d'action autour d'une certaine idée de l'Etat, la société civile s'articule sur des organisations multiples dont les liens sont les problèmes à résoudre dans la multiplicité de leur fond et de leur forme, au cœur de la vie concrète des citoyens »[14].

L'engagement de la société civile dans ces pourparlers de paix montre que les processus de paix ne sont pas exclusivement politiques et militaires. La capacité des organisations de la société civile à influencer les pourparlers et leurs résultats confirment que les besoins, les aspirations et les préoccupations des personnes directement touchées par la violence sont un élément qui doit faire partie intégrante du processus de négociation et d'imposition/restauration de la paix.

---

[13] Kä Mana, *Société civile en République Démocratique du Congo Entre pathologies mortelles et construction d'un pouvoir intelligent* in Flaubert Djateng et Christiane Kayser, Les sociétés civiles en Afrique, Cahiers du Mapinduzi 4, Zenü Network, Leck, Allemagne, Juin 2015, p.56.

[14] Idem, p.52.

BIBLIOGRAPHIQUE

- AMIR SUNGURA et al., Violence *et instabilité en Ituri : conflit, mysticisme et camouflage ethnique dans la crise de Djugu*, Belgique, Gand, Conflict Research Group (Groupe d'Etude sur les conflits et la sécurité humaine), avril 2021
- AUNDU MATSANZA, G., *comprendre la science politique*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'harmattan, 2017
- Diocèse de Bunia, *déclaration des prêtres séculiers du diocèse de Bunia face au regain de violence en Ituri, l'Ituri est en danger*, Bunia, le 20 aout 2025
- Gauthier PIROTTE, S*ociologie de la coopération internationale. Acteurs, enjeux et débats*, Deboeck Supérieur, Paris-Bruxelles, février 2021
- Ibrahim MOUICHE et al., Gouvernance *et sécurité en Afrique subsaharienne francophone : entre corruption politique et défis sécuritaires*, UPEACE, CRDI, Addis-Abeba, Éthiopie, 2015
- KÄ MANA, *Société civile en République Démocratique du Congo Entre pathologies mortelles et construction d'un pouvoir intelligent,* in Flaubert Djateng et Christiane Kayser, Les sociétés civiles en Afrique, Cahiers du Mapinduzi 4, Zenü Network, Leck, Allemagne, juin 2015
- KAZEKELE MBELE E.-O., *Réforme des entreprises publiques en République Démocratique du Congo. Vers un modèle de privatisation,* Editions Universitaires Européennes, Saarbruken, 2017
- MBUNA DHEDONGA, H. et al., « La province de l'Ituri en République Démocratique Du Congo face aux cycles des violences en répétition. Essai d'une analyse comparative des dynamiques de 1999 à 2003 et de 2017 À 2019 », in *European Scientific Journal*, December 2019 édition, vol. 15, nº 35
- NGOMA BINDA, *la participation politique : éthique civique et politique pour une culture de paix, de démocratie et de bonne gouvernance,* Kinshasa, Pifep, 2020
- UYEWA CWINYA AY, D., *rapport de la mission effectuée en province de l'Ituri du 21 mai 2023 au 30 janvier 2024,* Assemblée Nationale, RDC, Kinshasa le 19 février 2024,